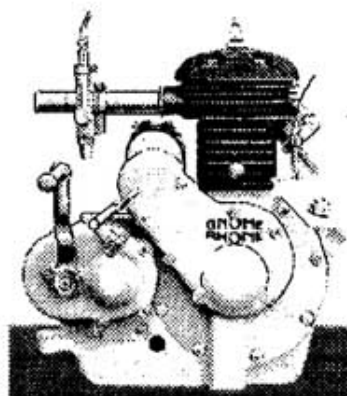


---

## SOMMAIRE



◆ Le mot du Président	2
◆ Bilan de nos activités 1998	3
◆ Budget prévisionnel 1999	4
◆ Le salon Rétromobile 1999.	5
◆ Refabrication de pièces détachées.	7
◆ Souscription au livre <b>Gnome &amp; Rhône</b>	8
◆ La journée des anciens	9
◆ Le coupes Moto-Légende.	9
◆ Notre 6 <sup>ème</sup> rassemblement	10
◆ Petites annonces	11
◆ Retour sur les cartes grises de collection	12
◆ La virée des copains	13



## Le mot du Président



Le début de l'année est toujours un passage très chargé, vous pouvez le constater avec la réception de ce numéro normalement prévu pour mars et qui ne vous arrive que maintenant. Désolé, mais, pour nous, Rétromobile ce n'est pas encore fini quand ça ferme pour le public. Enfin, tout est fait, et maintenant nous partons du bon pied pour faire avancer rapidement tous nos dossiers, et il y en a...

Je veux avant tout remercier sincèrement tous nos amis qui ont si généreusement répondu à l'appel de cotisations pour 99. C'est très agréable pour un président de recevoir les deux tiers des cotisations dans les trois premiers mois de l'année. Vous comprendrez facilement que nous sommes moins timides pour lancer nos refabrications de pièces demandant de longs délais dès le début d'année lorsque nous avons une réserve financière pour y faire face.

Toutes les activités et projets pour 1999 sont définis et vont être lancés progressivement. Vous trouverez en premier la souscription à notre livre tant attendu : « Gnome & Rhône L'histoire des Motocyclettes », reconduite jusqu'à fin juin aux conditions préférentielles réservées pour nos adhérents.

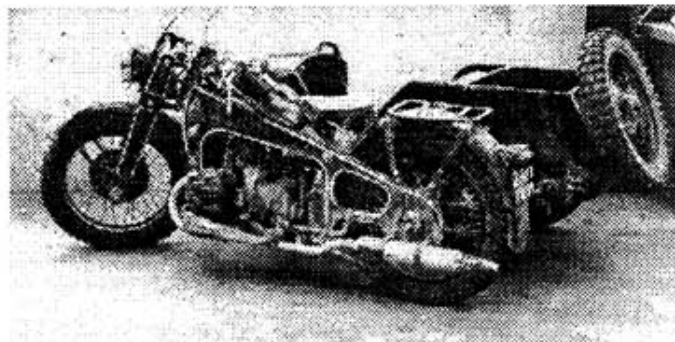
Viennent ensuite les manifestations habituelles, à savoir les incontournables coupes Moto-Légende à Montlhéry les 15 et 16 mai, la journée réservée à nos anciens le mercredi 2 juin, notre 6<sup>e</sup> rassemblement des Motocyclettes Gnome & Rhône qui aura lieu cette année en Charente, les 12 et 13 juin. Un autre projet de manifestation motos est en cours d'étude pour l'automne, c'est notre ami Frédéric Minard qui est chargé d'en prévoir le programme. Pour nos projets de lancement de pièces, nous ferons le point de leur évolution au fur et à mesure dans chacune des prochaines livraisons d'*Info-Amicale*.

Nous abandonnons définitivement le projet d'exposition des motocyclettes envisagé au musée de la Défense à Paris pour les raisons suivantes : en premier, le coût de cette opération (permanence, invitations, transport, etc.) ; en second, le taux de fréquentation de ce musée qui n'est pas très élevé. Ces deux considérations nous ont fait craindre que cette opération ne connaisse pas le succès escompté. Un autre genre d'exposition motos à destination du grand public est prévu pour l'an 2000 mais il serait prématuré d'en parler pour le moment.

Depuis ce début d'année nous avons le plaisir d'avoir vu arriver de nouvelles recrues au sein de l'amicale et j'en profite pour les remercier de leur adhésion. Nous ferons de notre mieux pour les aider dans leurs restaurations.

Bon courage à tous, et bonnes restaurations.

*Bernard PRUNET*  
*Président de l'A.M.G.R.*



## Bilan de la gestion 1998.

<b>Activités</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Cotisations - Adhésions		52 260
Subventions :		
• SNECMA (Rétromobile)	11 939	11 939
• Conseil Général Essonne (reçue en 1999)		
Pièces détachées refabrications	50 303	60 368
Produits et ventes diverses.	10 397	13 327
Documentations techniques - catalogues.	2 032	4 480
Atelier de restauration motos.	2 608	
Projet <u>hors</u> association :		
• Réalisation maquette du livre G&R	6 514	
Frais de fonctionnement - assurance.	16 000	
Investissement matériels et informatique.	4 717	
Réalisations expos motos.	29 000	
Manifestation moto Verdun	6 600	4 770
Frais de réunions - stages et déplacements divers.	2 065	
Assemblée générale annuelle.	5 130	3 920
Frais divers.		
Cotisations FFVE et AAMS.	650	
<b>En caisse au 1er janvier 1998 :</b>		<b>23 759</b>
	-----	-----
	14 8495	17 4823
<b>En caisse au 1er janvier 1999.</b>		<b>26 328</b>

## Budget prévisionnel pour l'année 1999

<b>Activités</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Cotisations - Adhésions		60 000
Subventions :		
• SNECMA (Rétromobile)	13 000	13 000
• Conseil Général Essonne		5 500
Pièces détachées - refabrications	65 000	70 000
Produits et ventes diverses	15 000	10 000
Documentations - catalogues	1 500	5 000
Projet hors association		
Travaux de réalisation de châssis	15 000	
Fonctionnement - assurance	15 000	
Provision pour amortissement du matériel	5 000	
Expositions stands et manifestations	35 000	
Frais de réunions - stages	31 100	—
Assemblée générale annuelle	5 000	4 000
Frais divers	1 500	
<b>En caisse au 1er janvier 1998</b>		<b>25 000</b>
	—————	—————
	<b>174 000.F</b>	<b>202 500</b>
<b>En caisse au 31 décembre 1999.</b>		<b>28 500</b>

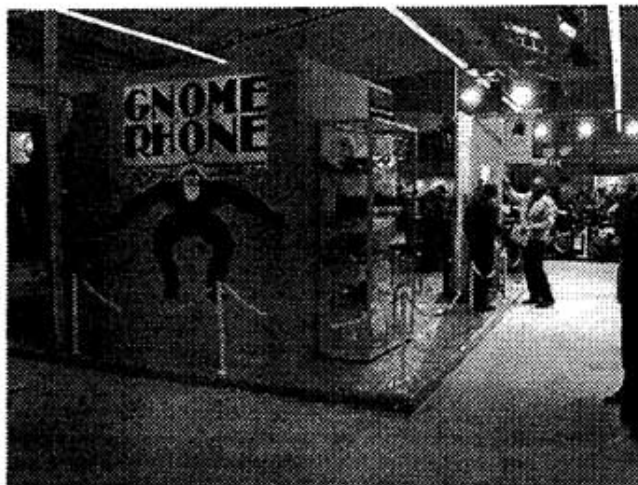
---

## Le Salon Rétromobile et la moto ancienne.

Le 24<sup>e</sup> salon Rétromobile s'est tenu du 12 au 21 février dernier au lieu habituel, hall 50 de la Porte de Versailles à Paris. Un beau salon où il faut noter une légère progression de la moto ancienne.

La presse dite spécialisée n'est pas toujours très objective pour présenter l'effort soutenu des clubs motos à l'occasion de cette manifestation. Nous en voulons pour preuve l'expérience que nous avons vécue depuis dix ans avec cette organisation et l'accueil et la surveillance, le plus souvent tenus par nos amis retraités ou sur des disponibilités prises sur des congés. Ceci est une des causes majeures du manque de présence des clubs de marques.

Nous avons pu découvrir un très beau plateau central de motocyclettes de la marque BSA, cette exposition était présentée par plusieurs collectionneurs ainsi que par l'amicale BSA d'Ile de France. Une particularité à noter : des machines relativement récentes et issues de la compétition. On regrette de ne pas avoir vu plus d'anciennes de la marque.



Parmi les clubs motos présents, on remarquait le club Rumi aux couleurs italiennes bien évidemment et l'Amicale Dollar qui présentait de très belles restaurations de motos des années 1930 à 1936. Cette dernière association a fait un gros effort pour cette première présentation dans ce salon. On notait également le stand très bien décoré du Moto Club du Lion (sous entendu Peugeot), fidèle depuis plusieurs années. Le club du VJ2T exposait comme à l'accoutumée des motos Japonaises récentes mais magnifiquement bien remises en état. De son côté, Moto-Village présentait de superbes machines BMW dont la plupart étaient à vendre ainsi qu'une collection de sides restaurés et garantis.

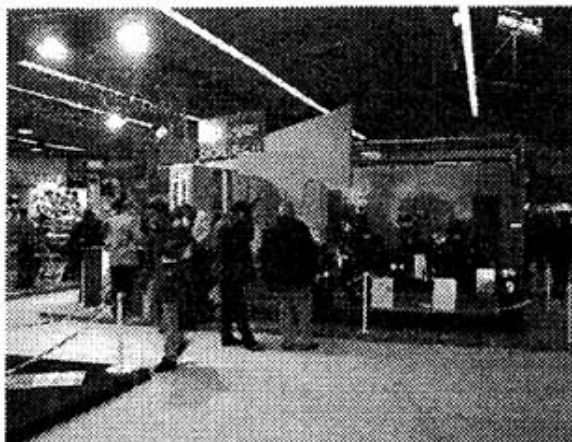


Notre stand montrait cinq belles machines parmi la collection de motocyclettes présentées au catalogue Gnome & Rhône de 1929. C'est la première année que ce thème a été retenu, et j'avoue que c'est une excellente idée, car le plus souvent nous avons tendance à mettre en valeur des motos récemment restaurées par nos adhérents, ce qui, il faut bien le reconnaître, manquait un peu d'homogénéité.

Comme les années passées, le service exposition de la SNECMA nous a encore fait bénéficier de son expérience et de son matériel pour l'aménagement de notre stand.

Un coin accueil permettait à nos visiteurs éprouvés par le parcours de cet immense hall plein de merveilles de prendre un peu de repos. Notre point de vente avait été amélioré par de nouveaux comptoirs plus fonctionnels et notre coin réserve, plus spacieux et mieux aménagé cette année, a été appréciée par nos visiteurs pour y entreposer sans crainte leur achats car ils savent bien que cet endroit a la réputation d'être placé sous haute surveillance. La décoration du stand était complétée par des affiches prêtées par J. C. Conchard et Daniel David et disposées par les soins de Gérard Colleu, notre fidèle "homme-expo" depuis toujours.

A cette occasion, nous lançons la souscription du livre « Gnome & Rhône les motocyclettes - L'histoire » actuellement en cours de finition. Cette initiative a permis de faire connaître ce projet au plus grand nombre de visiteurs par la diffusion de bons de souscription dont les retombées sont déjà positives.



Le bilan de cette manifestation est lui aussi positif avec de nouveaux adhérents et de très bons contacts avec de nombreux anciens qui ont bien connu cette marque prestigieuse. C'est avec une joie certaine qu'ils nous font part de leurs souvenirs, le plus souvent accompagnés d'une petite photo au format d'époque présentée comme une relique à l'appui de leurs propos. Personnellement, je passe de longs moments avec nos visiteurs en laissant en toute confiance le soin de l'accueil à nos amis qui se proposent chaque année pour assurer cette difficile permanence. J'en profite pour remercier sincèrement tous les amis qui nous ont donné la main, autant ceux qui ont assuré

le montage, le transport des motos et des matériels, que les permanents avec toute la responsabilité de la gestion journalière. Mais tout se passe bien, car il faut que notre présence s'intègre discrètement, efficacement dans ce salon où notre image de marque est continuellement en jeu. C'est pourquoi, de temps en temps, votre Président prend son habit de gendarme pour ramener ordre et méthode.

A cette occasion, je rappelle que, seules, les ventes proposées par l'Amicale sur son stand sont autorisées. Ne venez pas tenir la permanence avec l'intention d'organiser votre petit négoce parallèle, il ne peut pas y avoir de dérogation possible. Il n'y a une seule règle et une seule caisse.

Cette année, les ventes sont dans une bonne moyenne, quelques livraisons de pièces attendues durant le salon ne sont parvenues que courant mars et d'autres sont toujours promises. Nous continuons comme chaque année de rencontrer les mêmes problèmes avec nos sous-traitants. Malheureusement nous en sommes tributaires, et il est bien évident que nos commandes sont insuffisantes pour les motiver davantage.

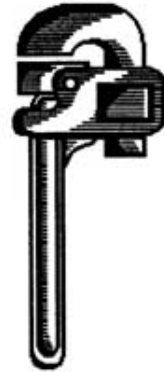
Que tous ceux qui ont participé trouvent ici l'expression de toute ma reconnaissance, accompagnée d'un amical merci. Merci également à tous nos amis visiteurs dont nous avons apprécié le passage et les signes d'encouragement qu'ils ont eu la gentillesse de nous prodiguer.

Nous prévoyons un salon Rétromobile 2000 d'un tout autre style. Dans ce but, nous avons pris contact avec l'organisateur afin d'étudier sans tarder un projet spécifique pour que votre marque préférée soit de nouveau présente à cette 25<sup>e</sup> édition.



## Les refabrications de pièces détachées

Ce chapitre est attendu par tous car l'Amicale est connue (réputée, même !) pour le grand nombre de refabrications de pièces détachées qu'elle propose à ses adhérents. Depuis 1993 nous n'avons pas cessé de lancer de nouveaux projets dans ce domaine. Notre catalogue sera bientôt disponible, dans lequel vous trouverez toute notre nomenclature détaillée avec indication des prix et délais pour chaque pièce.



### Ressorts de kick

Aujourd'hui notre objectif immédiat est de lancer une petite série de tous les ressorts de kick et d'embrayage en complément de ceux existants. Aussi, lançons-nous un appel à tous les possesseurs des modèles suivants pour un prêt à court terme, un mois environ, d'une pièce **obligatoirement d'origine**.

- Ressort de kick type B-C.
- Ressort de kick type Major et Super Major.
- Ressort de kick type CV2 et X750.
- Ressort de kick type M2 et CM2.
- Ressort de kick type AX2.

### Tubes d'échappement

Stéphane Lejeune s'est dépensé sans compter son temps et n'a ménagé ni sa peine ni ses déplacements pour faire une mise au point de notre outillage de cintrage. A la suite de cette action, nous devrions obtenir un meilleur résultat de la partie qui concerne le cintrage des tubes. Malheureusement, notre sous-traitant actuel est un homme très pris qui a tendance à nous oublier trop souvent. Aussi nous orientons-nous vers la recherche d'un nouveau sous-traitant avec lequel nous établirons une convention précise afin de mieux définir nos exigences. L'expérience nous a prouvé que seuls les écrits ont une valeur en cas de litiges.

Quelques séries de tubes devraient être disponibles pour mai prochain. Les commandes en attente seront servies dès réception car c'est la règle en vigueur pour toutes les pièces en attente.

### Joint de culasse

Nous avons reçu un échantillon de la matière proposée pour la prochaine confection des joints de culasse. Pour les modèles 125 série R, cette proposition est conforme mais pour les autres modèles l'épaisseur de la toile ne convient pas car trop faible. Le sous traitant doit faire une nouvelle offre avec deux pièces proto pour deux modèles d'avant guerre.

### Couple conique AX2 et autre modèles

L'étude des prix est en cours mais malheureusement nous n'avons pas reçu toutes les réponses à nos quatre demandes de devis. Aussi souhaitons-nous reporter la diffusion des résultats obtenus pour afficher les propositions les plus attractives sous l'angle du rapport qualité/prix. Nous lancerons dès que possible une souscription avec confirmation d'acompte dans le bulletin de juillet ou par courrier séparé adressé à chaque intéressé possesseur du modèle concerné.

### Logos de réservoirs pour 125 R4 D – F et R5

En cours.

---

# "Gnome & Rhône - L'histoire des motocyclettes -"

## Souscription



Présentation du livre sur le stand de l'AMGR à Rétromobile 99

La souscription du prochain livre sur l'histoire des motocyclettes est lancée depuis le salon Rétromobile. Pour certains d'entre vous, vous l'avez découverte à cette occasion et vous avez déjà répondu à notre appel. Vous avez du reste reçu votre accusé de réception en confirmation de votre commande.

Vous trouverez en annexe le bulletin de participation réservé à cette souscription qui se poursuit jusqu'à fin juin aux mêmes conditions. Nous vous remercions à l'avance de l'accueil que vous voudrez bien lui réserver.

Les travaux de mise en finition du manuscrit se poursuivent, les relectures et corrections avancent afin que la mise en impression soit envisagée rapidement. Mais avant tout, nous souhaitons réunir le maximum d'éléments favorables pour qu'une édition de qualité vous soit présentée au cours de cette année.

Pour vous confirmer la bonne réception de votre prochaine souscription, vous recevrez un accusé de réception avec un numéro d'ordre d'enregistrement. Les chèques émis seront mis en banque fin juin prochain. Merci à l'avance de votre coopération amicale.



### AMICALE DES MOTOS GNOME & RHONE

(Association régie par la loi de 1901)  
Affiliation à la F.F.V.E. n° 221-92

SNECMA - BP 81 - 91003 EVRY Cedex

<http://www.mygale.org/10/amgr/amgr.htm>

Tel et fax : 33 (0)1 60 16 2

## SOUSCRIPTION DU LIVRE

GNOME ET RHONE

### L'HISTOIRE DES MOTOCYCLETTES.

Reliure entoilée sous jaquette en couleurs.  
Format 230 X 297 - 272 pages - 350 photos ou illustrations N et B (dont 95 % de photos d'époque inédites en situation) - 40 photos couleurs.

- > **Prix de vente du livre : 260.F (+ 30.F de frais de port).**
- > **Montant de la souscription jusqu'au 31.06.99: 290.F par chèque ou espèces.**

En cadeau : 3 posters en couleurs d'affiches inédites seront remis lors de la livraison du livre prévu mi-00 pour toute réservation faite avant le 30 Juin 1999.

(Au delà de cette date le prix de vente sera de : 280.F (+ 30.F de frais de port).

- > **Des conditions particulières sont réservées aux adhérents de l'A.M.G.R. à jour de leur cotisation 1999 par remise de 10% à valoir sur le prix du livre (soit 230.F + 30.F de port = 260.F et complément des 3 posters remis lors de la livraison).**

<

Bon de commande n° \_\_\_\_\_ (à compléter et à retourner à l'A.M.G.R.)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Adhérent : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

• Je réserve \_\_\_\_\_ exemplaire (s) du livre « Gnome & Rhône - L'Histoire des Motocyclettes »

• Je verse : \_\_\_\_\_ par chèque n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

• Je verse en espèce : \_\_\_\_\_ dont reçu ci joint n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

• Je recevrai comme prévu le cadeau indiqué lors de la livraison du livre.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



## Calendrier des activités 1999

### Une journée pour nos anciens de chez Gnome & Rhône.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent *info-Amicale*, nous réservons cette année une journée à nos anciens Gnome & Rhône. Cette initiative est surtout une marque de reconnaissance vis à vis de nos amis, lesquels ont participé le plus souvent à développer et à animer de nombreuses manifestations motos sous les couleurs de la marque Gnome & Rhône.

Ce rendez vous est prévu pour le mercredi 02 juin prochain à 10 heures sur le parking de la SNECMA Evry, visite d'une partie des ateliers de ce centre pour une durée d'environ une heure, déjeuner et ensuite départ pour le centre de Villaroche où nous rencontrerons nos amis de l'A.A.M.S. pour découvrir le musée SNECMA.



Chaque personne concernée recevra très bientôt un courrier d'invitation dans lequel toutes les explications seront mentionnées, plans d'accès, horaires, avec un bon de participation à nous retourner sous quinzaine.

A cette occasion, nous inviterons également quelques personnes ayant une bonne connaissance de la « maison » pour assister nos amis au cours de cette rencontre amicale, eux aussi seront informés par courrier.

### Les Coupes Moto-Légende

Cette année les Coupes Moto-Légende conservent les dates du week-end de l'ascension, les 15 et 16 mai prochains. Les publicités annoncées dans les journaux produits par l'organisateur témoignent d'une volonté de retour vers la moto dite ancienne, suivant sa définition. En effet, ces trois dernières années nous avons vu des rassemblements qui n'avaient rien à voir avec ceux que nous avons apprécié les deux premières années de cette manifestation.

Il faut reconnaître que l'état d'esprit de cette époque n'était pas le même qu'aujourd'hui, et n'a pas forcément contribué à développer la vraie motocyclette ancienne française comme nous l'aurions souhaité. Nous en voulons pour preuve à la lecture de la presse spécialisée qui nous abonde de descriptions de motos récentes. Bref, c'est une tout autre évolution et son organisation tend à copier les manifestations de voitures anciennes telles que l'Age d'Or de Montlhéry.

L'autodrome de Montlhéry fête ses soixante quinze ans et à cette occasion vous pourrez encore tourner sur cet anneau mythique avec votre ancienne, bien sûr à la condition que vous ayez prévu votre inscription directement adressée à l'organisateur, car ce dernier ne souhaite plus traiter avec les clubs pour cette démarche compliquée.

Nous disposerons d'un stand et d'une surface pour l'exposition des motos situés au même endroit que par le passé, à proximité des clubs Bernardet, Ratier et BMW R12.

Nous vous attendons nombreux. Le meilleur accueil vous sera réservé. Nous n'aurons pas la possibilité de vendre des pièces détachées car la vente n'est plus acceptée dans cet espace club. Pour assurer ce service nous devrions louer un second espace dans le secteur des professionnels, allons donc, il y a de meilleures façon d'investir les deniers de l'Amicale !

Pour des raisons de difficultés de service et d'augmentation du prix, nous ne pourrions pas assurer le service des plateaux-repas comme les années précédentes.

## Le sixième rassemblement des motos Gnome & Rhône

Avec son sixième rassemblement annuel l'Amicale souhaite de nouveau retrouver une large participation à cette rencontre les 12 et 13 juin prochains avec ses amis de province. Cette année, comme nous l'avons précédemment annoncé, la région retenue est la Charente, avec un rendez vous au camping d'Angoulême.

Un dossier spécifique sera envoyé à chaque participant dès réception de son engagement à cette manifestation. Nous vous donnons cependant quelques détails pour l'organisation en cours.

Le rendez vous est fixé au camping de Bourgines (Ile de Bourgines, téléphone : 05.45.92.83.22. FAX : 05.45.95.91.76), à partir du vendredi 11 en fin d'après midi. Le terrain est situé au nord d'Angoulême, sur les bords de la Charente et dispose de 160 emplacements. A partir du centre ville, accès par le Boulevard Besson -Bey. La rue de Bougines est à votre gauche, juste avant le Pont Saint Antoine

Le rassemblement pour le circuit touristique aura lieu à partir du camping de Bougines le samedi matin à partir de 8 h 30, le départ étant prévu à 9 heures.

Circuit touristique de 130 kilomètres par le nord de la Charente pour rejoindre Cognac par la D 939 en passant par Rouillac où nous vous réservons une pause café accompagnée de la visite d'un lieu historique méconnu.

Cognac sera la seconde étape, au cours de laquelle vous aurez le plaisir de découvrir le château de Cognac qui n'est autre que l'ancienne maison natale de François 1<sup>er</sup>. Vous y trouverez un peu d'histoire mais ce lieu vous réserve un autre centre d'intérêt puisqu'il est devenu depuis 1795 le temple du Cognac Otard. L'histoire a quelquefois des surprises agréables avec ce cachot devenu le paradis de la réserve la plus ancienne de cette maison car elle date de 1820. Avec une bonne heure de visite guidée, nous apprendrons bien des choses sur ce produit magique. Plus de 4 millions de bouteilles sont négociées chaque année par cette seule société. De quoi rêver, car une dégustation est prévue en fin de parcours. Attention ! Pour la sécurité de tous, un seul passage est autorisé au distributeur.

La visite continue par le sud pour atteindre la jolie petite ville de Pons où nous trouverons une auberge de bonne renommée.

A ce jour, nous n'avons pas d'autres renseignements à vous communiquer pour la seconde partie de la rencontre. Plusieurs courriers sont en cours pour d'autres secteurs à visiter. Nous ferons le maximum pour rendre cette journée intéressante par ses visites et attractive par le circuit moto sur des petites routes où notre présence ne saurait troubler la circulation et nous mettre en danger.

Nous vous attendons nombreux avec vos anciennes. Je pense que le message est bien compris par chacun et je ne voudrais pas revenir sur le sujet des motocyclettes contemporaines dans le rassemblement annuel des Gnome & Rhône.

Un second point d'accueil est prévu pour les personnes qui souhaiteraient retenir une chambre à Angoulême ou à proximité. En vous adressant sans tarder à l'Office du tourisme d'Angoulême vous obtiendrez un choix considérable d'adresses d'hôtels et de restaurants, téléphone : 05.45.95.16.84. FAX : 05.45.95.91.76. Sans plus attendre, voici deux adresses d'hôtels à des prix intéressants :

- Hôtel Formule 1, Nationale 10, téléphone : 05.45.69.11.55. - FAX : 05.45.68.83.66.
- Hôtel ETAP-HOTEL, avenue Gambetta, rue de l'Eperon, dans le centre d'Angoulême, téléphone : 05.45.95.22.00. - FAX : 05.45.38.11.12.

Vous trouverez dans cet envoi le bulletin d'inscription au sixième rassemblement en Charente.

---

**Immatriculation en carte grise "véhicule de collection" d'un  
véhicule démuné de certificat d'immatriculation  
(carte grise française).**

Beaucoup de dossiers «Demande d'attestation FFVE. pour véhicule de collection», en vue d'obtenir cette immatriculation ne sont pas recevables car incomplets ou non réglementaires. Les dossiers sont alors retournés à l'expéditeur pour complément d'information.

Ce rejet nous est imposé par la législation (art. 23 de l'arrêté du 17 avril 1991 - J-O- du 18 - 05 - 1991). La FFVE. n'est autorisée à délivrer son attestation (de même pour les constructeurs ou leurs représentants habilités), que si le dossier de demande d'immatriculation est **réglementaire**. Passer outre, pourrait conduire le ministère des Transports à retirer à la FFVE. le droit de délivrer des attestations, voire remettre en cause le système actuel de la carte grise "véhicule de collection". Cela serait très préjudiciable non seulement pour notre fédération, mais surtout pour l'ensemble des collectionneurs.

Méfiez-vous donc des vendeurs véhicule, une soi-disant saisir sur le champ, car, disent-sur les rangs pour l'enlever, vu "sans papiers" tout de même !

La réalité est que, ce véhicule, on mains» car personne n'arrive à le carte grise «véhicule de origine n'est pas clairement vous affirmera, avec aplomb, pour le faire immatriculer. Il formalité : l'attestation de la



qui vous proposent un «occasion exceptionnelle», à ils, un autre acheteur est déjà son prix intéressant, mais

se le refile de «mains en faire immatriculer, même en collection», parce que son établie. Pourtant le vendeur qu'il n'y a aucun problème suffit de demander, simple FFVE !

En matière d'immatriculation (code de la route), le vendeur doit justifier de l'origine du véhicule. Le certificat de cession ou de vente, la facture (code civil) justifie, lui, pour l'acheteur, de sa propriété.

La production des éléments d'origine du véhicule a été voulue par le législateur pour empêcher, autant qu'il se peut, l'immatriculation de véhicules volés.

Dans le cas courant, c'est la remise de l'ancienne carte grise qui justifie de l'origine du véhicule et qui permet aux services d'immatriculation d'effectuer un contrôle avec le fichier informatique ou avec les registres d'immatriculation (en général disponibles sur microfilm à partir d'avril 1950).

En l'absence de carte grise (disparue), l'ancien numéro peut permettre le même contrôle.

Pour des véhicules datant d'après la dernière guerre, il est vraiment anormal de ne pas être en mesure de fournir l'ancienne immatriculation.

En ce qui concerne les véhicules achetés à l'étranger, il est obligatoire d'avoir en sa possession le titre de circulation du pays d'origine, ou à défaut, une pièce officielle de celui-ci indiquant que le titre lui a été restitué.

Dans le premier cas, comme dans le second, le véhicule n'est pas immatriculable en France sans ces éléments. Aussi ne faut-il pas acheter un véhicule dans ces conditions.

Il y a aussi le cas des chanceux qui ont "trouvé" leur véhicule !

**Attention ! Le code civil, art. 539, dit : "Tous les biens vacants et sans maître, et ceux (les personnes qui décèdent sans héritier - ou dont les successions sont abandonnées - appartiennent au domaine public", c'est à dire à l'État.**

S'il s'agit d'une épave sans valeur notable, d'une petite moto récupérée à la décharge publique, le maire peut très bien signer une autorisation pour cette récupération ; pièce qui constituera donc le justificatif d'origine.

**Le code civil, art. 536, dit aussi :** *"La vente ou le don d'une maison avec tout ce qui s'y trouve, ne comprend pas l'argent comptant, ni les dettes actives et autres droits dont les titres peuvent être déposés dans la maison ; tous les autres effets mobiliers y sont compris".*

Le notaire qui a établi l'acte de vente, peut donc, en tant qu'officier ministériel, attester, postérieurement si cela n'était pas consigné dans l'acte, qu'un véhicule était compris dans la vente du local où il était abrité. Il devra bien identifier le véhicule, marque, type, n° de série.

Enfin, il y a le cas des véhicules abandonnés dans un garage. La loi n° 6tl-1248 du 31 décembre 1968, du code civil dit clairement :

**Art. 2** *"Le professionnel qui voudra user de cette faculté (la vente), présentera au juge du tribunal d'Instance du canton de son domicile, une requête qui énoncera les faits et donnera pour chacun des objets la date de réception, la désignation, le prix de façon réclamé, le nom du propriétaire et le lieu où l'objet aura été confié..."*

**Art. 3** *"La vente aura lieu aux enchères publiques, etc."*

Comme on le voit, légalement, nul ne peut s'approprier un véhicule sous prétexte d'abandon. Les dispositions de cette loi sont en effet également applicables aux véhicules simplement déposés dans un garage.

L'enseignement à tirer est qu'il faut toujours être prudent quand on désire acquérir tel ou tel véhicule. Ne pas croire toutes les affirmations des vendeurs. C'est leur jeu de minimiser les problèmes d'immatriculation. Vérifier qu'ils n'omettent pas les pièces sur l'origine. Soyez patients et recherchez un véhicule les possédant.

Si par candeur vous vous laissez prendre, sachez que la jurisprudence est constante : une vente est nulle de plein droit, si le vendeur ne fournit pas toutes les pièces nécessaires à l'immatriculation du véhicule.

Pour espérer récupérer votre mise, évitez les paiements en espèces, et surtout les dessous de table. Préférez les paiements par chèque et exigez des reçus en bonne et due forme.

Bonne chance !

**Louis LAMIRÉ**

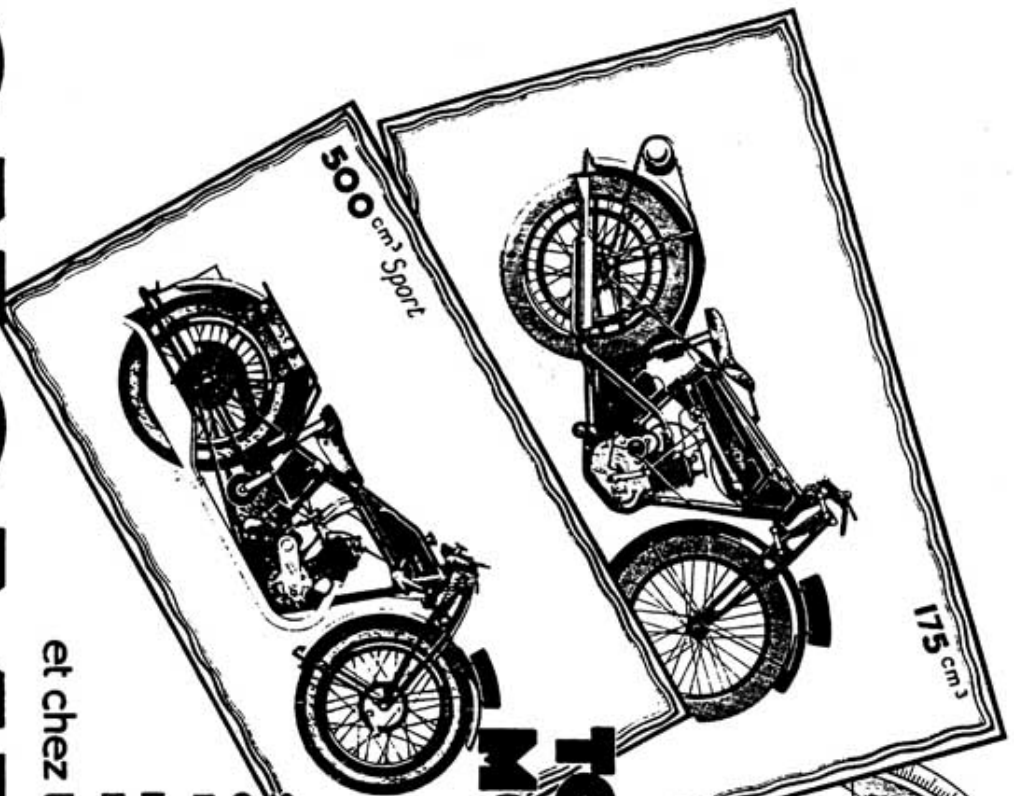
*(Extrait du bulletin n° 10 - novembre 1998 - de la FFVE et reproduit avec son autorisation)*

## La virée des copains de l'ACAM

Notre petit club de Le Cendre, bien connu pour sa célèbre bourse de fin septembre, projette de rassembler une vingtaine d'inconditionnels des anciennes pour aller explorer nos belles petites départementales du Parc du Livradois, tout au long d'un circuit vallonné (et boisé) long de 120 kilomètres. Si les noms de Sarpoil, Arlanc, Cunlhat vous donnent des envies, contactez vite J. R. Perey ou Alain Robichon au 04.73.39.92 57 (soir).

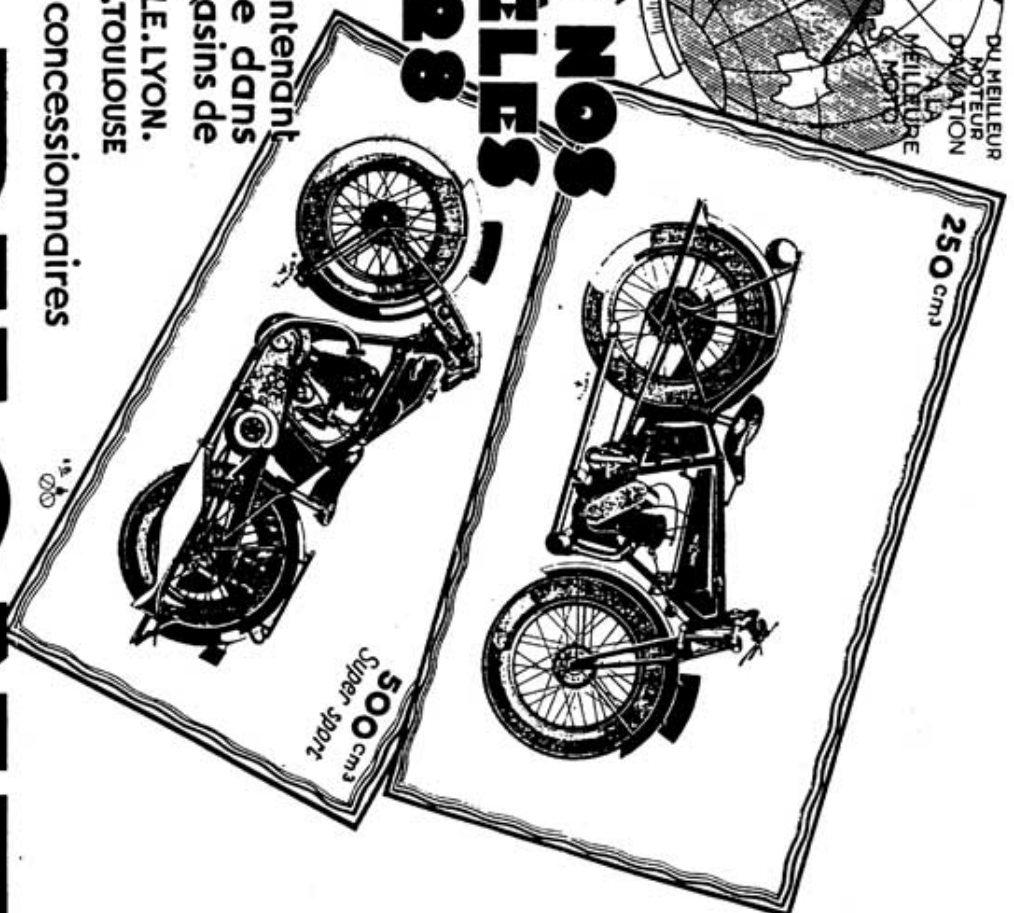
La date choisie est le **samedi 10 juillet** pour décollage à 10 heures. Notre seul souci : l'embarras du choix pour trouver la meilleur auberge sur le parcours.

# GNOME RHONE



DU MEILLEUR  
MOTEUR  
D'AVIATION  
A LA  
MEILLEURE  
MOTO

## TOUS NOS MODÈLES 1928



sont maintenant  
en vente dans  
nos magasins de  
PARIS. LIÈGE. LYON.  
MARSEILLE. TOULOUSE  
et chez tous nos concessionnaires

